



POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

La mission de **PRIMEIT** est de libérer le potentiel et la valeur de tous ceux avec qui nous travaillons grâce à notre vaste expérience, les meilleurs talents internationaux et le pouvoir de la technologie et de l'innovation.

Créer une vision globale l'ajustant à n'importe quel continent. Nous transcendons les limites et les frontières grâce au conseil stratégique et à la prestation de services adaptés à chaque projet.

Obtenir le meilleur capital humain. Nous rendons les entreprises plus agiles et préparées pour l'avenir grâce à l'équilibre parfait entre la bonne technologie et une équipe internationale de consultants pluridisciplinaires dotés d'un savoir-faire technique et fonctionnel.

Défiant toujours les conventions. Nous sommes une technologie hors pair sans peur d'inspirer les autres à changer. Ce qui nous meut est d'avoir toujours une longueur d'avance et de poursuivre le chemin aux côtés de ceux qui nous font confiance pour atteindre leurs objectifs.

Dans le cadre de sa politique de système de gestion intégrée, les lignes directrices suivantes sont établies :

QUALITÉ

PRIMEIT s'engage à améliorer continuellement l'organisation pour atteindre l'excellence opérationnelle dans ses activités et garantir un haut niveau de satisfaction face aux attentes des clients et des autres parties intéressées.

Dans le cadre de ses activités, **PRIMEIT** s'organise pour améliorer continuellement le système de gestion intégrée, établit des objectifs et s'engage à améliorer l'efficacité, en respectant les exigences légales, normatives et réglementaires applicables, ainsi que d'autres auxquelles l'entreprise souscrit.

SÉCURITÉ DES INFORMATIONS

PRIMEIT considère l'information comme un atout essentiel pour exercer ses fonctions. Pour cela elle s'engage à promouvoir et mettre en œuvre des niveaux de sécurité appropriés permettant de protéger à la fois les ressources des systèmes d'information et les informations traitées, stockées ou transmises par ceux-ci. Elle veille au respect de la législation applicable, à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, ainsi que la gestion des incidents de sécurité pouvant les affecter. Grâce au système de gestion intégrée, elle assure le respect des exigences réglementaires et des codes de bonnes pratiques, pour identifier, quantifier, prioriser et traiter les risques et garantit également l'engagement d'amélioration continue.

Les engagements assumés dans la Politique de gestion intégrée impliquent l'ensemble de l'organisation, la Direction assumant la responsabilité de sa communication et de sa mise en œuvre, s'engageant à agir en mettant l'accent sur la réalisation des objectifs établis.

La
direction,

_____ F é v r i e r 2 0 2 3 _____



PRIME INTERNATIONAL GROUP Sàrl
CHE-162.004.639
Rue du Commerce 9
1204 Genève